

Virement a saisie attribution a creancier

Par sisititi, le 09/12/2012 à 17:10

bonsoir qui pourra repondre a ma question.ja eu mon compte bloquer vendredi suite a se quils apelle un virement attribution a creantier I huissier ma prelever 460e d un coup.(tout ce quil y avait sur mon compte) ne me laissant meme plus 1e pour acheter une baguette de pain .je suis divorcer et seul avec 3enfants et mon salaire et de 763e par mois!que puije faire,?MERCI A VOUS

Par amajuris, le 10/12/2012 à 10:03

bjr,

lors de la saisie attribution le compte est bloqué pendant un certain temps.

mais la banque doit vous laisser un solde bancaire insaisissable.

vous pouvez faire opposition à cette saisie.

je vous conseille de consulter ce lien:

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1850.xhtml

cdt